



APPEL À CANDIDATURE A TITRE D'ADMINISTRATEUR AU CONSEIL NATIONAL DE LA FÉDÉRATION FRANCE QUÉBEC-FRANCOPHONIE

Tout adhérent à une régionale peut déposer sa candidature pour être élu administrateur au sein du Conseil national de la FFQ-F.

L'élection du renouvellement partiel des administrateurs du CN aura lieu lors de l'AGO de la FFQ-F, le 16 septembre 2023.

Le ou la candidat(e) doit respecter toutes les conditions décrites à l'article 6-20 du Règlement intérieur lors du dépôt de sa candidature

« Pour être candidat au Conseil, il faut et il suffit d'être membre actif de la FFQ-F au titre de l'année précédant la tenue de l'AGO et de l'année en cours et de jouir du plein exercice de ses droits civiques.

Les candidatures doivent être adressées au président de la FFQ-F (au plus tard) quinze jours francs avant la date de l'AGO (le cachet de la poste faisant foi) ou par courriel, en pièce jointe. Elles sont obligatoirement accompagnées d'une fiche d'une vingtaine de lignes exposant d'une part l'engagement personnelle de participer à des actions et activités de la FFQ-F. Elles peuvent être également accompagnées d'une recommandation du président de leur association d'appartenance. Ces candidatures seront remises par écrit à la FFQ-F ou affichées le jour de l'AGO au cours de laquelle chaque candidat disposera de trois minutes environ pour présenter sa candidature. »

Une photo (numérisée) du ou de la candidat(e) est jointe à la demande.

L'adresse postale du président national en fonction :
Michel Cotnoir, 42, chemin Gaston, 33140 Villenave d'Ornon

Adresse « courriel » du président de la FFQ-F : president@francequebec.fr
